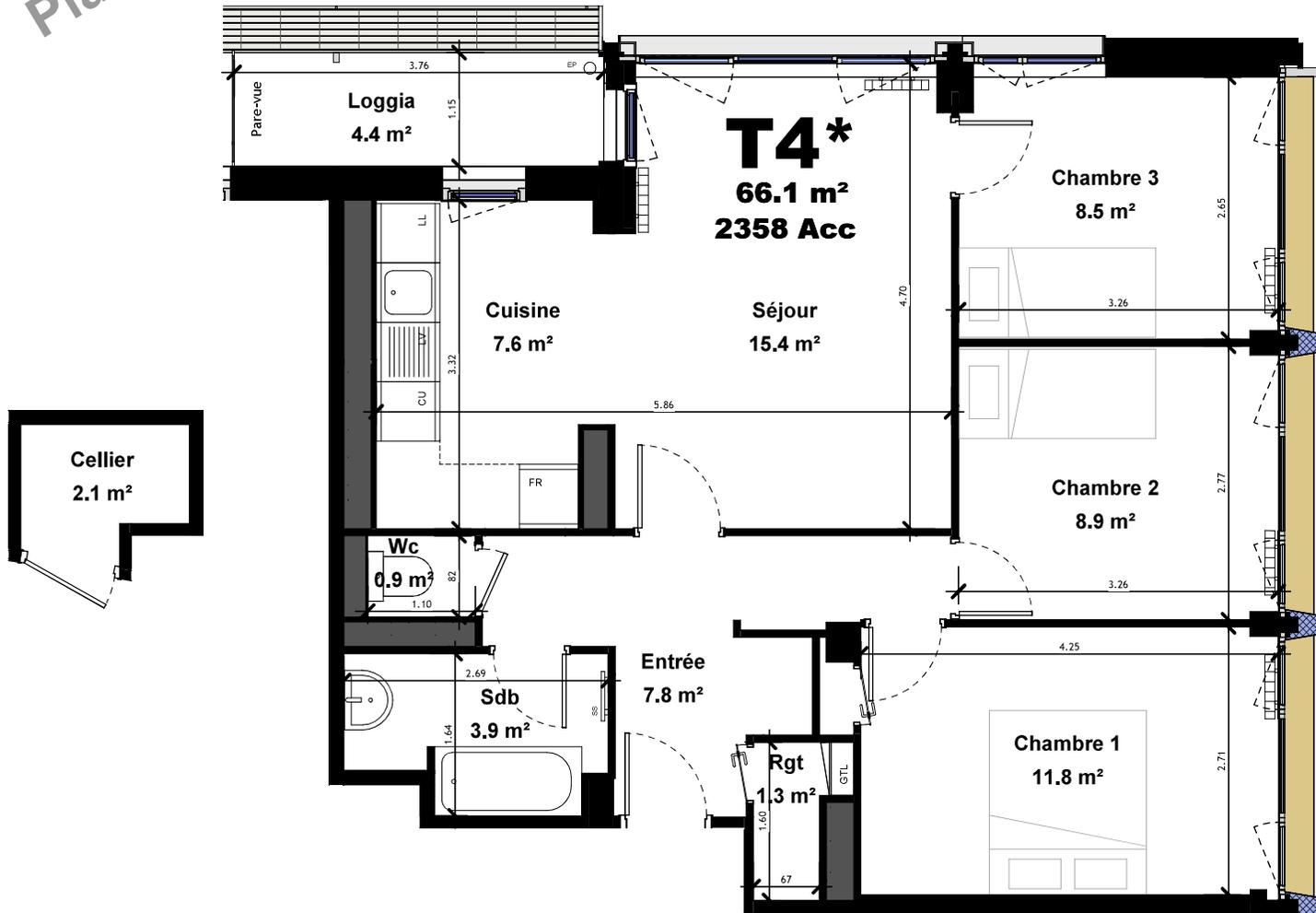


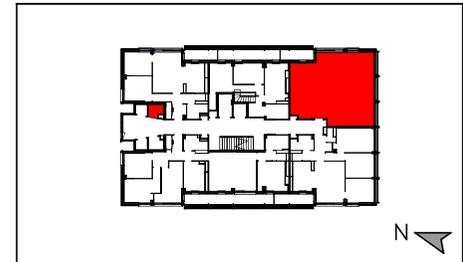
Plan provisoire



NOTA 1 : le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Des variations peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutres, faux-plafonds, soffites). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art.4.1).

12 allée Brno 35700 Rennes	 Archipel Habitat OPH DE RENNES METROPOLE
Maitre d'ouvrage : Archipel Habitat 3 place de la communauté 35028 Rennes Cedex 2	

15ème étage	
T4*	2358



PIECES	Surface habitable
--------	-------------------

Entrée	7.8 m ²
Chambre 1	11.8 m ²
Chambre 2	8.9 m ²
Chambre 3	8.5 m ²
Cuisine	7.6 m ²
Rgt	1.3 m ²
Sdb	3.9 m ²
Séjour	15.4 m ²
Wc	0.9 m ²
	66.1 m²

Loggia	4.4 m ²
Cellier	2.1 m ²

Symbole	Désignation	Symbole	Désignation
○ EP	Evacuation eaux pluviales	LV	Lave-vaisselle
VR	Volet roulant	LL	Lave-linge
GTL	Tableau électrique	R	Réfrigérateur
■	Radiateur	CU	Plaque de cuisson
		SS	Sèche serviette

DATE : 06/03/2024 17:03:01	INDICE : B
----------------------------	------------